



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



FLASH INFO

14 avril 2014

EVOLUTION DE L'ACTION SOCIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT

Le 13 mars, le 19 mars, le 26 mars, la DGAFP a réuni trois groupes de travail concernant l'action sociale interministérielle.

Trois réunions pour trois axes :

- | Axe 1 : développement du socle commun de l'action sociale
- | Axe 2 : Renforcement du rôle de pilotage et d'évaluation du CIAS
- | Axe 3 : Amélioration de la visibilité de l'action sociale.

Mardi 8 avril, la DGAFP a réalisé une réunion de synthèse pour présenter les décisions issues de ces trois groupes de travail.

Ces réunions, sensées tirer les conclusions du rapport IGAS/CGEFI engagé depuis plus de 2 ans sur l'action sociale interministérielle (ASI), se sont traduites par des propositions de mesurètes destinées à cacher l'ensemble des suppressions des prestations (à hauteur de 15 millions d'euros pour 2013).

- Le CESU a vu disparaître sa tranche supérieure à 220 euros à tous les agents de la Fonction publique, entraînant la disparition de 40 % de bénéficiaires.
- L'aide aux retraités (AMD : aide au maintien à domicile) n'est toujours pas budgétisée !
 - ➡ Pour FO, c'est inacceptable.

La DGAFP a voulu, au sortir de ces trois groupes de travail soi-disant issus de concertation, nous faire acter des conclusions qui sont en fait des décisions déjà prises, de manière unilatérale sans tenir compte des désaccords de certaines organisations syndicales dont l'opposition forte de FO.

Comme nous avons pu le constater sur le dossier des primes, le dialogue social de ce gouvernement ne change pas, il n'écoute et n'entend que si cela va dans son sens.

Toujours est-il qu'au cours de cette réunion de synthèse du 8 avril 2014, la DGAFP a fait mine de considérer qu'un consensus existait en permanence entre ses propositions et les demandes des organisations syndicales « en général » !

.../...

Sur la gouvernance et la composition future du CIAS : la DGAFP a proposé le rajout de sièges préciputaires pour certaines organisations syndicales qui pourraient ne plus siéger au CIAS à l'issue de l'élection du 4 décembre 2014 : 4 organisations syndicales (FO, FSU, Solidaires et CFTC) ont exprimé leur refus.

Rappelons que la ministre et la directrice de la DGAFP s'étaient engagées à ne pas évoquer la gouvernance avant les élections professionnelles.

Malgré ce refus, la DGAFP a continué de considérer que les organisations syndicales étaient unanimement d'accord !

Pour FO, notre position a été claire et constante au cours des 4 groupes de travail :

- L'amélioration de l'ASI est, à l'heure actuelle, fortement remise en question par la politique d'austérité. Les moyens budgétaires et en personnel au SRIAS, au CIAS, sont sans cesse sacrifiés : le rabet budgétaire fait fondre les prestations.

Pour FO, il est inacceptable d'envisager la disparition de l'ASI dans un prétendu socle commun.

FO, qui n'a pas signé les accords de Bercy, ne peut accepter que l'administration tente par anticipation de bafouer le futur vote des électeurs fin 2014. Alors même que certains espéraient la disparition de FO avec ses accords, chacun doit assumer dorénavant leurs conséquences. On est représentatif ou on ne l'est pas !

Devant le mépris de la Directrice de la DGAFP d'entendre nos légitimes revendications, la délégation FO a décidé de quitter la séance.

